

Portrait

Flossbach von Storch - Foundation Funds



Flossbach von Storch

« Nos principaux objectifs sont de préserver le capital qui nous a été confié et de générer des rendements adéquats à long terme, malgré des taux d'intérêt bas. Nous sommes conscients que des distributions régulières sont essentielles pour les fondations. »

Elmar Peters
Gérant du fonds

« Investir de manière responsable est une priorité pour de nombreux investisseurs – pour nous aussi. Le thème de la durabilité a toujours été profondément ancré dans notre stratégie d'investissement. »

Stephan Scheeren
Gérant du fonds



Investir de manière responsable

Dans un contexte de taux d'intérêt bas, il est de plus en plus difficile pour les investisseurs de préserver réellement leur capital. Il incombe aux fondations, en particulier, de relever le défi de satisfaire à cette obligation, tout en réalisant leur objectif.

Ces deux objectifs, préservation du capital et génération de revenu satisfaisant afin de réaliser leur objectif, peuvent être atteints grâce à notre stratégie d'investissement multi-actifs fondamentale, qui concilie le développement durable et la génération de rendements fiables à long terme. Nos Foundation Funds sont spécialement conçus pour répondre aux besoins des investisseurs éco-responsables. La communauté des investisseurs comprend non seulement des fondations et des organisations à but non lucratif, mais aussi des investisseurs exigeants qui souhaitent investir au plus près des objectifs des fondations.

Les fondations et les organisations à but non lucratif ont toujours été préoccupées non seulement par la réalisation de leurs objectifs, mais également par le fait que leur investissement contribue à une économie durable. Le souhait d'exercer une influence positive au travers d'investissements responsables se développe également parmi d'autres groupes d'investisseurs. Nous souhaitons y prendre part et ouvrir nos Foundation Funds à tous les investisseurs éco-responsables.

L'approche multi-actifs sous-jacente fait partie de l'ADN de notre entreprise : nous aspirons à faire fructifier le patrimoine à long terme en investissant de manière raisonnée dans différentes classes d'actifs. En conséquence, les fonds investissent dans un mélange d'actions, d'obligations, d'or (indirectement) et de liquidités. Les investissements sont toujours effectués conformément aux critères de durabilité propres aux fonds.

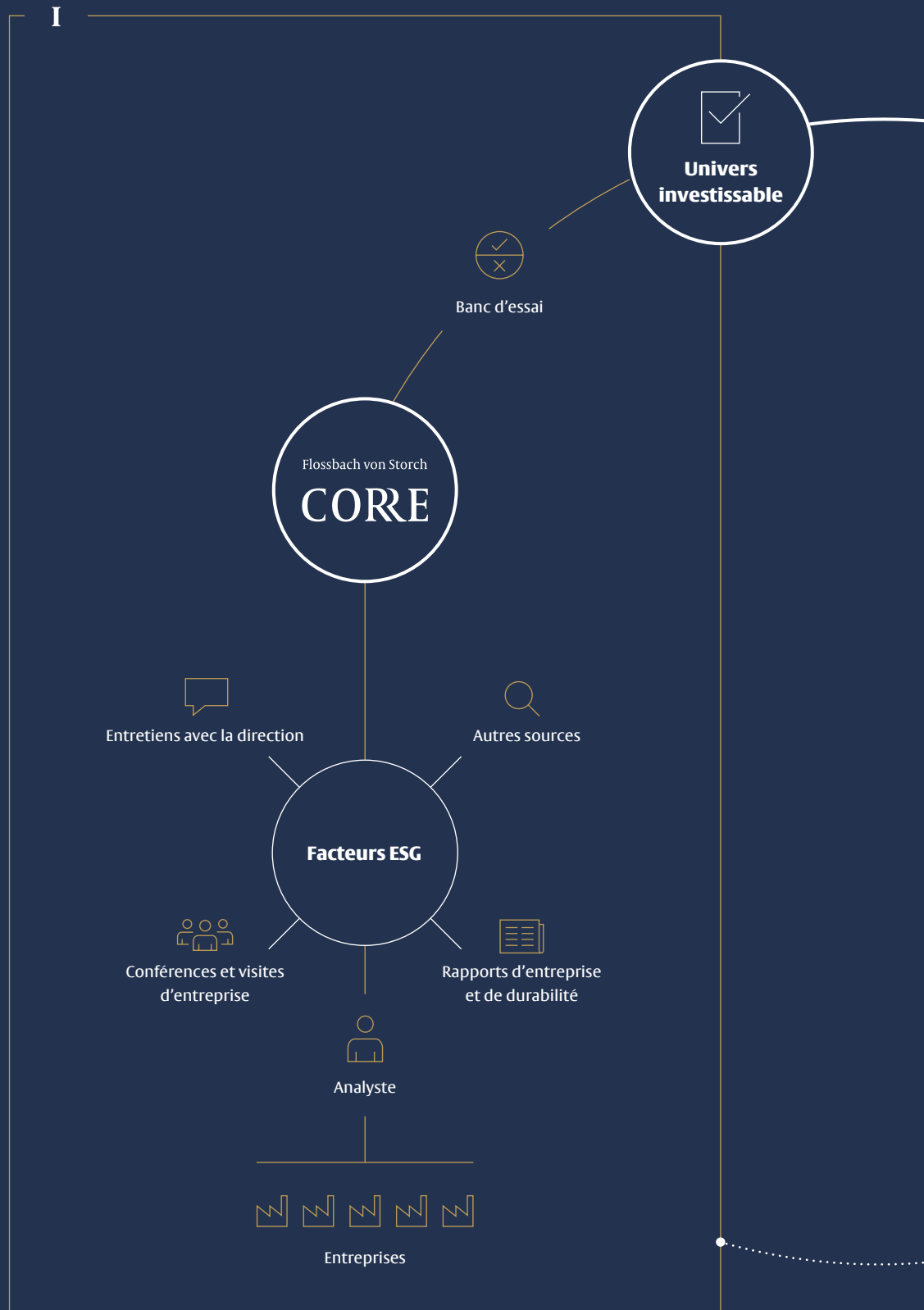
Nous adoptons une vision globale de la durabilité et intégrons les facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans notre processus d'investissement interne. Nous accordons une attention particulière à la gouvernance d'entreprise orientée sur le long terme dans le cadre d'investissements potentiels et à une direction qui a compris qu'elle faisait partie de la solution. Selon nous, il s'agit également d'une condition préalable à une approche responsable des questions environnementales et sociales. En outre, nous nous attachons à refléter dans nos fonds un consensus de valeurs le plus large possible et n'investissons pas dans des sociétés dont le modèle d'entreprise va à l'encontre de ces valeurs.

Processus d'investissement

Analyse

Flossbach von Storch intègre les facteurs ESG (environnement, social et gouvernance) de manière holistique dans le processus d'investissement. Dans le cadre du processus d'analyse interne CORE, chaque nouvelle idée d'investissement fait l'objet d'un contrôle approfondi de sa qualité.

Une idée d'investissement ne devient un investissement potentiel et n'est inscrite sur la liste investissable dite Focus Liste priorités que si l'entreprise génère des rendements élevés et sûrs à long terme et s'il n'y a pas de conflits sérieux sur les questions ESG.



II

Exclusions

Les Foundation Funds incluent des critères d'exclusion spécifiques afin de refléter un consensus de valeurs le plus large possible. Ils n'investissent pas dans des entreprises dont le modèle économique est en contradiction avec ces valeurs.

Seuils de chiffre d'affaires – La gestion de portefeuille s'abstient d'investir dans les entreprises qui sont associées à la production et à la distribution d'armes prohibées (> 0%), d'armement (> 10%), de charbon (> 30%), ainsi que les entreprises ayant une part importante des revenus liée à la production de tabac ou d'alcool (> 5%) ou aux jeux de hasard (> 5%).

Indice Freedom House – Pour les obligations d'État, nous nous concentrons sur celles des émetteurs solvables qui, selon l'indice Freedom House, ont un degré élevé de respect de la démocratie et des droits civils.

UN Global Compact Principles – Les entreprises qui violent gravement les principes du UN Global Compact (droits de l'homme, normes du travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption) sont exclus.

Liste investissable

III

Investissement

La gestion de portefeuille ne peut investir que dans des entreprises de notre univers investissable et qui répondent aux critères d'exclusion propres au fonds. Ce principe garantit que chaque titre investi a fait l'objet d'un processus d'analyse interne et répond à notre conception de qualité.

Gestionnaire de fonds

Flossbach von Storch -
Foundation
Defensive

Flossbach von Storch -
Foundation
Growth

IV

Engagement & Voting

Dans le cadre d'un processus de participation active (Active Ownership) le développement des investissements est constamment analysé et contrôlé. Les analystes et les gestionnaires de portefeuille se concentrent sur un nombre limité de sociétés. Cela leur donne à la fois le l'occasion et le temps de surveiller le progrès et le respect des engagements fixés.

Active Ownership

- PHASE 1 **Identification** de conflits qui compromettent de façon permanente la valeur de l'entreprise
- PHASE 2 **Prioriser** les conflits en fonction de leur impact sur la valeur de l'entreprise
- PHASE 3 **Élaborer** une feuille de route significative pour résoudre les conflits
- PHASE 4 **Discuter** de manière constructive de cette feuille de route
- PHASE 5 **Évaluation** des changements réalisés
- PHASE 6 **Exercice des droits de vote** ou cession si les objectifs ne sont pas atteints

Solution d'investissement pour les investisseurs orientés long terme

Les Flossbach von Storch - Foundation Funds sont spécialement adaptés aux besoins des investisseurs qui pensent de manière durable. Pour les fondations en particulier, l'utilisation responsable des actifs de la fondation est un prérequis indispensable pour satisfaire la volonté du fondateur.



Processus d'investissement basé sur une analyse interne et prenant en compte les critères de durabilité.



Une structure de portefeuille robuste qui constitue la base de la préservation du capital à long terme.



Une stratégie multi-actifs défensive au sein de Flossbach von Storch - Foundation Defensive qui permet la préservation à long terme des actifs et des rendements modérées de façon régulière.



Une stratégie multi-actifs orientée croissance au sein de Flossbach von Storch - Foundation Growth, destinée à générer des rendements attractifs à long terme.



Nous avons adhéré aux Principes pour l'Investissement Responsable, ou PRI (Principles for Responsible Investment), des Nations unies, en vertu desquels tous les signataires s'engagent à intégrer les questions environnementales, sociales et de bonne gouvernance d'entreprise dans leur processus d'investissement.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la durabilité sur www.fvsinvest.lu/investissement-durable.

Équilibre entre préservation du capital et rendement

Obtenir des rendements fiables sans éroder le capital – Dans un monde sans taux d'intérêt, il devient de plus en plus difficile pour les investisseurs de gérer eux-mêmes cet équilibre.

Nos fonds de fondation s'appuient sur une stratégie d'investissement solide, qui a fait preuve de son efficacité dans des situations difficiles des marchés de capitaux en limitant les pertes à un niveau acceptable et a généré des rendements satisfaisants dans les périodes plus calmes.

Toutes les décisions de placement sont prises conformément aux critères de durabilité propres aux fonds et reposent sur notre vision globale de la durabilité, axée sur la responsabilité individuelle et l'intégrité de la gouvernance d'entreprise.

Flossbach von Storch - Foundation Defensive s'adresse plus particulièrement aux investisseurs qui sont prêts à accepter des fluctuations de prix modérées afin de permettre une préservation du capital et une croissance des actifs à long terme.

Dans le contexte actuel de taux d'intérêt bas, les actions sont la classe d'actifs la plus importante pour permettre une préservation réelle du capital à long terme. Afin de générer un rendement aussi attractif que possible pour les investisseurs dans cet environnement de marché, Flossbach von Storch - Foundation Growth investit de plus en plus dans cette catégorie de placements. Cette option orientée sur la croissance s'adresse aux investisseurs qui recherchent des rendements plus élevés à long terme et qui sont disposés à accepter des fluctuations de prix plus élevées.

I

Stratégie d'investissement

Une structure de portefeuille solide est la base de la préservation à long terme du capital et de la génération de rendements réguliers.

II

Durabilité

L'univers d'investissement repose sur une stratégie de développement durable intégrée, complétée par les critères propres aux fonds.

I

Stratégie d'investissement

Investir de manière robuste

Du point de vue de la stratégie d'investissement, nous pour suivons deux objectifs au travers de nos fonds de fondation : préserver les actifs des fonds à long terme et générer des rendements suffisants pour des distributions régulières.

La gestion des fonds est, pour nous, à la fois une incitation et un défi. Pour y parvenir : une stratégie multi-actifs change separation durable et solide. Il s'agit d'un vaste portefeuille composé d'actions, d'obligations et d'or (indirect).

Nous ne basons pas nos investissements sur l'opinion dominante sur les marchés. Nous prenons toutes les décisions sur la base de notre analyse interne fondamentale. Une idée d'investissement ne devient un investissement possible que si une société génère des rendements à long terme élevés et sûrs et qu'aucun risque ESG sérieux n'est identifié. Dès lors, elle est intégrée dans la « liste de référence ». Ce principe garantit que chaque titre dans lequel nous investissons correspond à notre compréhension de la qualité.

Notre équipe d'analystes utilise également la base de données ESG du fournisseur de données MSCI, qui peut fournir des indications utiles pour évaluer les risques ESG, mais ne remplace jamais une analyse interne.

Nous privilégions les titres de sociétés dotées d'un bilan et d'un modèle d'entreprise solides qui présentent un ratio risque / opportunité attrayant. Dans le cas des obligations d'État, nous nous concentrons sur les émetteurs solvables qui, selon l'indice Freedom House, accordent une grande importance à la démocratie et aux droits civils. Afin de diversifier davantage notre portefeuille, nous investissons indirectement en or, comme une assurance contre les risques du système financier, identifiés ou non. En outre, en fonction de la situation, nous conservons une liquidité suffisante pour répondre aux changements de l'environnement d'investissement et saisir des opportunités.

À l'avenir, nous souhaitons également offrir aux investisseurs des distributions fiables conformément à la stratégie qu'ils ont choisie.

De bonnes raisons d'adopter une approche d'investissement active

Une stratégie d'investissement
solide fondée sur des critères de durabilité

.....

Une structure de portefeuille robuste
comme base de la préservation du patrimoine

.....

Succès des investissements
à long terme grâce à un équilibrage ciblé
des opportunités et des risques

II

Durabilité

Un investissement durable

De plus en plus d'investisseurs, qu'il s'agisse d'organisations à but non lucratif ou de particuliers, accordent une grande importance à un investissement durable qui prend en compte à la fois les facteurs environnementaux et sociaux et porte une attention particulière à une gestion d'entreprise responsable. Ces objectifs sont conformes à la philosophie d'investissement durable de nos Foundation Funds.

Nous adoptons une vision globale du développement durable, qui s'appuie sur des actions orientées à long terme au profit de toutes les parties prenantes. Nous portons une attention particulière à une gouvernance d'entreprise orientée vers l'avenir, caractérisée par la responsabilité personnelle et l'intégrité. Cette approche a toujours fait partie intégrante de notre processus d'analyse interne et est étroitement liée à notre philosophie d'investissement et d'entreprise. Selon nous, une entreprise ne peut réussir à long terme que si elle sert bien ses clients, motive ses employés, traite ses partenaires commerciaux de manière équitable et ne cause aucun dommage à l'environnement.

Les fonds Flossbach von Storch - Foundation Defensive et Flossbach von Storch - Foundation Growth combinent l'intégration ESG fondamentale avec des exclusions explicites de modèles d'affaires, afin de refléter un large consensus de valeurs. Ces deux fonds ont renoncé à investir dans des sociétés liées à la production et à la vente d'armes prohibées, d'armements et de charbon, ainsi que dans des entreprises qui réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires en lien avec le tabac, l'alcool ou les jeux de hasard¹. Nous excluons les sociétés qui dérogent gravement aux principes du Pacte mondial

des Nations Unies, notamment les droits de l'homme, les normes de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous prenons également en compte l'indice Freedom House dans notre sélection de pays.

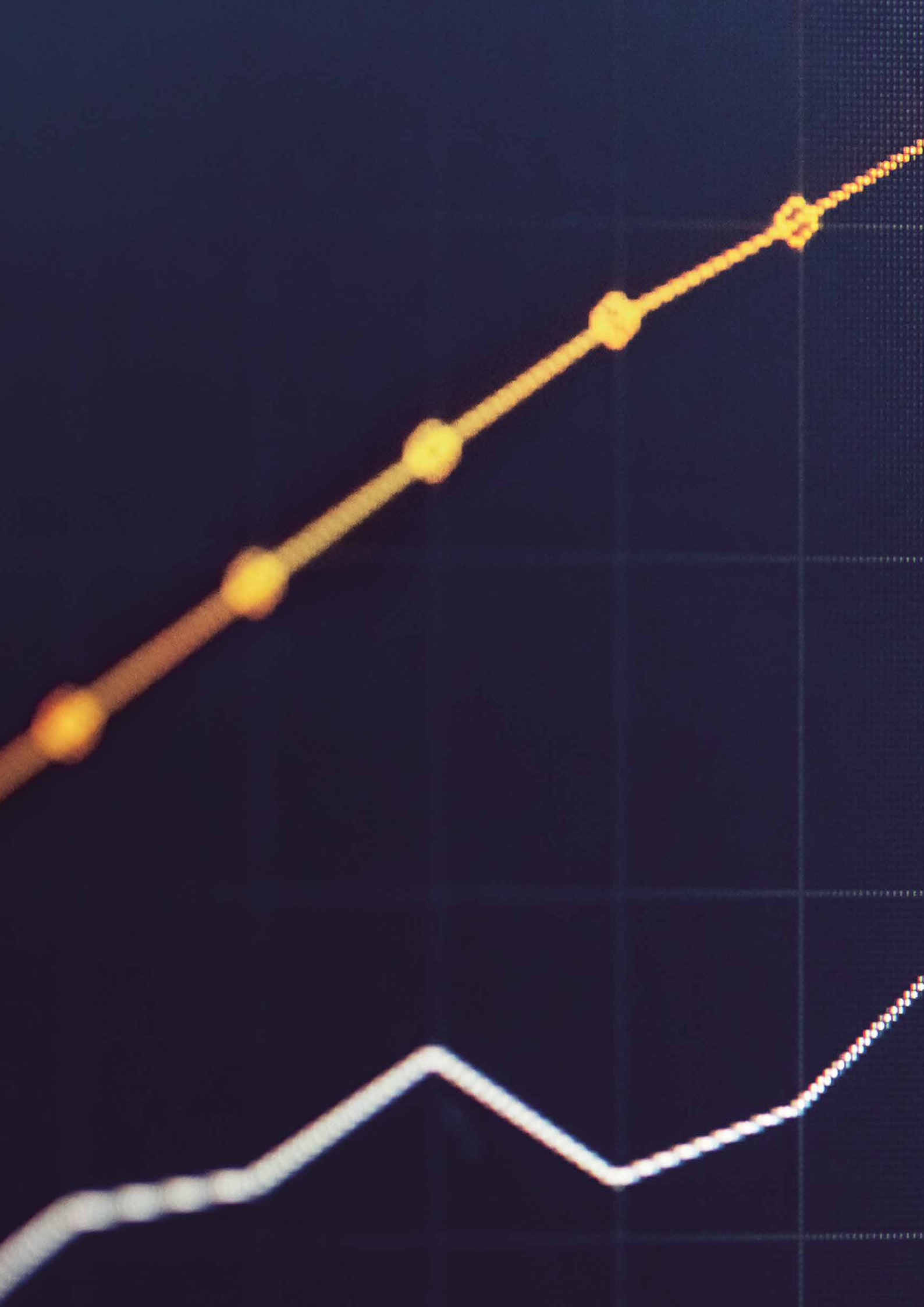
Notre rôle de fiduciaire ne s'arrête pas à la sélection d'un bon placement. En tant qu'investisseur à long terme, nous nous engageons à représenter activement les intérêts de nos clients dans les sociétés en portefeuille (actionnariat actif).

L'échange d'informations avec les dirigeants de ces sociétés et l'exercice de nos droits de vote sont des composantes importantes de notre travail, qui ont un impact sur la qualité de nos investissements et contribuent donc de manière significative à leur succès. Nous analysons en permanence l'évolution des sociétés en portefeuille. Les problèmes susceptibles d'affecter le développement de leurs activités peuvent ainsi être identifiés à un stade précoce, y compris les conflits ESG graves. Nous nous considérons comme un sparringpartner qui émet des suggestions constructives et accompagne les dirigeants dans leur mise en œuvre.

¹ Seuil de chiffre d'affaires pour l'exclusion des armes prohibées 0%, des équipements militaires 10%, du charbon 30%, de la production de tabac ou d'alcool et des jeux de hasard 5%.

De fondateurs pour fondations

La promotion des organisations caritatives est particulièrement chère au cœur de nos fondateurs et des membres du conseil d'administration. Depuis 2007, nous proposons des solutions spécifiquement adaptées aux besoins d'investissement des fondations à but non-lucratif.



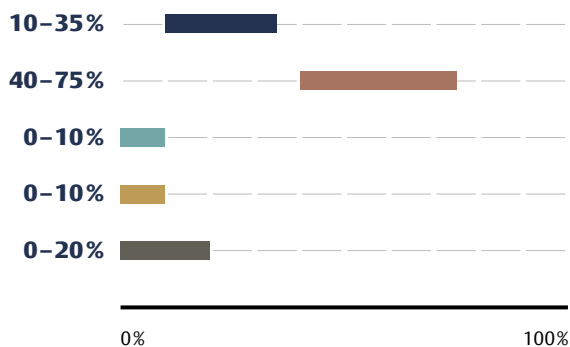
Flossbach von Storch – Présentation des Foundation Funds²

Les actifs des fonds sont répartis entre différentes catégories de placements afin de réduire les risques et d'augmenter le potentiel de rendement. Ainsi, Foundation Funds permettent aux investisseurs d'obtenir des rendements réguliers, en fonction de leur appétence au risque et de la part d'actions leur correspondant.

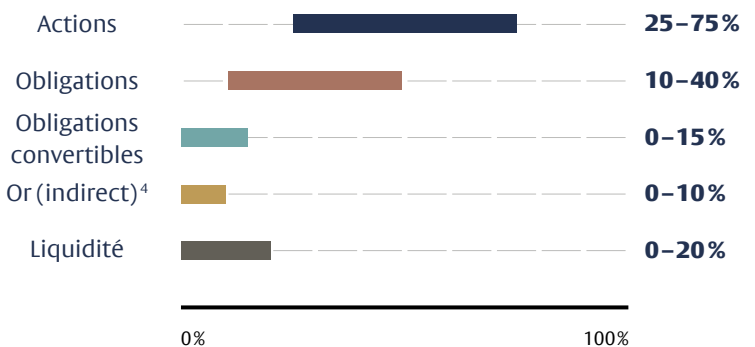
Diversification dans des fourchettes d'investissement claires³



Flossbach von Storch - Foundation Defensive



Flossbach von Storch - Foundation Growth



Les actions font partie intégrante de nos portefeuilles. Nous nous concentrons sur la qualité des sociétés ayant un modèle d'entreprise éprouvé et des bilans solides.

Les obligations font également partie intégrante de nos portefeuilles. Nos décisions d'investissement ne reposent pas sur le jugement des principales agences de notation. Nous pesons plutôt le rendement attendu par rapport à la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital.

Les obligations convertibles combinent les caractéristiques positives des actions et des obligations, offrant ainsi des opportunités intéressantes de rendement à échéances fixes.

L'or (indirect) sert d'assurance contre les risques du système financier, identifiés ou non. Pour nous, le métal précieux est la devise de dernier ressort.

Une réserve de **liquidité suffisante** nous donne la possibilité de profiter d'opportunités d'investissement intéressantes en cas de correction du marché.

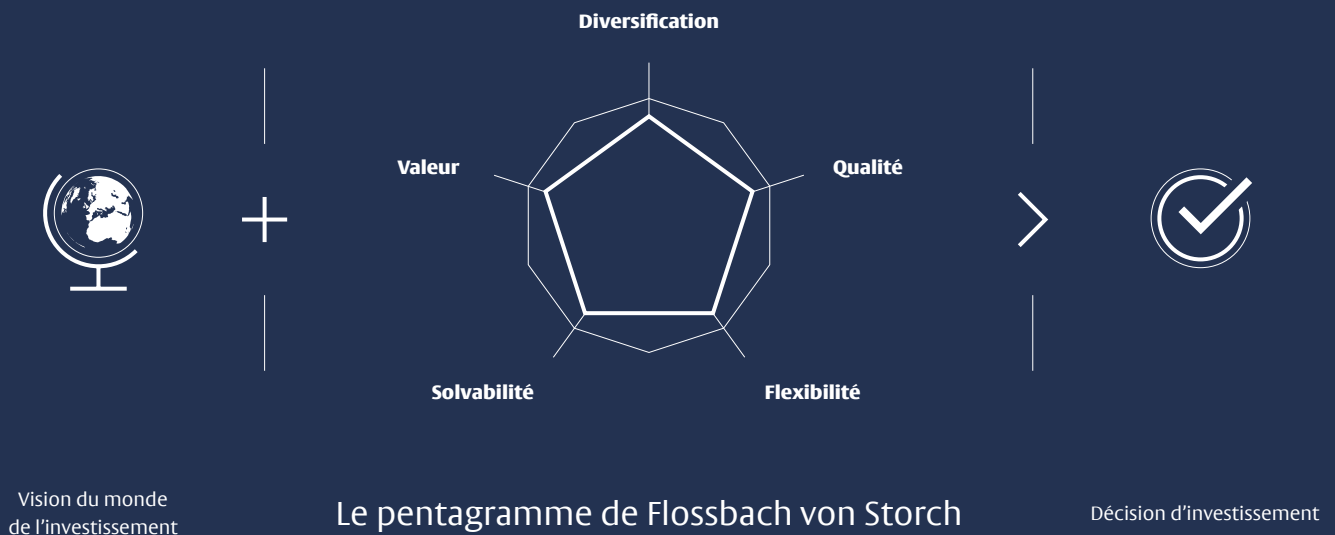
² Les opportunités et les risques associés à Flossbach von Storch - Foundation Defensive ou à Flossbach von Storch - Foundation Growth ainsi que les informations sur les coûts sont disponibles dans les fiches d'information ci-joints, qui font partie intégrante de cette brochure.

³ Les fourchettes d'investissement sont en partie des limites d'investissement définies en interne.

⁴ Les moyens sont les suivants : Certificats Delta-1 sur métaux précieux (or, argent, platine), Closed End Funds sur métaux précieux notés en bourse (or, argent, platine). Les certificats Delta-1 sont des valeurs mobilières au sens de l'article 2 du règlement grand-ducal du 8 février

Gestion multi-actifs – Des décisions reposant sur un positionnement clair

Indépendamment des intérêts bancaires, nous appliquons une philosophie d'investissement fondée sur des convictions claires. Pour nous, la gestion efficace des actifs commence avec une feuille de papier blanc. Chaque décision de notre gestion de fonds est basée sur les analyses de notre propre recherche, toujours en ligne avec notre vision du monde de l'investissement et nos cinq directives d'investissement.



Diversification – L'avenir ne peut être prédit avec précision. Ainsi, les actifs doivent être judicieusement diversifiés non seulement entre les différentes classes d'actifs, mais aussi au sein de chacune d'entre elles.

Qualité – La valeur d'un investissement dépend de sa qualité. L'attrait du potentiel futur de chaque investissement doit donc être examiné de manière exhaustive.

Flexibilité – La maniabilité est nécessaire pour éviter les pertes et tirer parti des opportunités qui se présentent.

Par conséquent, la partie prépondérante d'un patrimoine doit être investie dans des actifs très liquides.

Solvabilité – Un niveau d'endettement élevé rend un actif vulnérable à des pertes importantes. La raison pour laquelle la dette doit être utilisée que de manière bien dosée.

Valeur – Une qualité élevée ne promet pas en elle-même des rendements intéressants. La juste valeur d'un investissement doit toujours être mise en relation à son prix.

Une indépendance revendiquée

En 1998, le Dr Bert Flossbach et Kurt von Storch ont fondé Flossbach von Storch AG à Cologne. Tous deux partagent le désir d'indépendance et la volonté d'offrir une gestion d'investissement de premier ordre.

Flossbach von Storch Invest S.A. est une société anonyme fondée en 2012 conformément au droit luxembourgeois.

Elle gère des fonds ouverts au public et des fonds spéciaux. La gestion du fonds relative aux fonds de placement est réalisée par la société mère, Flossbach von Storch AG, située à Cologne. La société mère a été fondée en 1998 par les deux personnes qui lui ont donné son nom, Dr Bert Flossbach et Kurt von Storch.

La société mère est aujourd'hui un des plus grands gestionnaires de patrimoines indépendants des banques en Allemagne.

En son sein, plus de 290 collaborateurs gèrent des actifs clients parmi lesquels comptent les fortunes de particuliers, d'investisseurs de fonds et d'investisseurs institutionnels. Au total, la société gère des actifs s'élevant à plus de 80 milliards d'euros.

**L'offre de fonds Flossbach
von Storch en Europe**

Allemagne
Suisse
Autriche
Liechtenstein
Luxembourg
Belgique
France
Italie
Espagne
Portugal



Flossbach von Storch est toujours indépendant. Nous nous concentrons exclusivement sur les intérêts de nos clients.

Nous avons une stratégie d'investissement claire
et une répartition d'actifs flexible.

La pensée et l'action commerciales caractérisent chacune
de nos décisions d'investissement. Les opportunités doivent
être plus grandes que les risques.

OPPORTUNITÉS ET RISQUES

Flossbach von Storch - Foundation Defensive und Flossbach von Storch - Foundation Growth

OPPORTUNITÉS

- + Politique de placement flexible, sans contrainte d'indices de référence.
- + Large diversification des risques par des placements dans les différentes catégories (actions, obligations, obligations convertibles, métaux précieux [indirect]*, etc.). Exploiter le potentiel du marché grâce à un vaste éventail d'investissements.
- + Le compartiment peut acheter des actifs en devises. L'exposition en devises étrangères peut avoir un impact positif sur le rendement du portefeuille en cas de fluctuation du cours de change.
- + Potentiel supplémentaire de rendement grâce à l'éventuelle utilisation de produits dérivés.
- + Potentiel supplémentaire de rendements grâce à l'éventuelle utilisation de métaux précieux [indirect]* (par ex. sous forme d'or).

RISQUES

- Les cours des actions peuvent varier fortement en fonction des conditions de marché et il en va donc de même pour la valeur du compartiment. Les critères ESG des instruments financiers durables limitent partiellement la sélection des investissements cibles en catégorie et en nombre. Risques liés aux prix des marchés pour les obligations, en particulier en cas de hausse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux. Des pertes sont possibles. La large répartition et le vaste éventail de placements peuvent entraîner

une participation limitée à une évolution positive de la valeur des différentes classes de placements. Pour les titres illiquides (limités sur le marché), on risque, en cas de vente d'actifs, de ne pas pouvoir procéder à la vente ou de subir de nettes décotes du titre.

- L'exposition aux devises étrangères entraîne des risques de change qui peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du compartiment.
- En cas d'utilisation de produits dérivés, la valeur du compartiment peut être influencée plus négativement que lors de l'achat de titres sans utilisation de produits dérivés. Cela peut augmenter les risques et la volatilité (terme exprimant, pour le rendement réel d'une valeur, l'amplitude relative des variations de cours d'un titre autour de sa valeur moyenne. La volatilité constitue un indicateur de risque: plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand) du compartiment.
- Les prix des métaux précieux* peuvent être soumis à de fortes fluctuations. Des pertes de cours sont possibles.

Vous trouverez des informations détaillées sur les risques dans le prospectus de vente et le KIID.

- * Les moyens sont les suivants : Certificats Delta-1 sur métaux précieux (or, argent, platine), Closed End Funds sur métaux précieux notés en bourse (or, argent, platine). Les certificats Delta-1 sont des valeurs mobilières au sens de l'article 2 du règlement grand-ducal du 8 février 2008.

MENTIONS LÉGALES

Éditeur Flossbach von Storch Invest S.A., 2, rue Jean Monnet, 2180 Luxembourg, Luxembourg, Téléphone +352. 275. 607-0, Fax +352. 275-607-39, info@fvsinvest.lu, www.fvsinvest.lu
Conseil d'administration Karl Kempen, Markus Müller, Christian Schlosser *Conseil consultatif* Dirk von Velsen *Btw-nr.* LU 25691460 *Registre de Commerce* Luxembourg No B 171513
Autorité de surveillance compétente Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), 283, route d'Arlon, 2991 Luxembourg, Luxembourg

Les réimpressions du document et leur mise à la disposition du public, notamment par le biais d'une inclusion dans des sites Web externes, et les copies sur des supports de données de toutes sortes nécessitent l'accord écrit préalable de Flossbach von Storch AG. Les opportunités et risques associés à Flossbach von Storch - Foundation Defensive und Flossbach von Storch - Foundation Growth, ainsi que les informations tarifaires, sont disponibles dans la fiche d'information ci-jointe, qui fait partie intégrante de cette brochure.

INFORMATIONS JURIDIQUES

Le présent document est destiné entre autres à des fins publicitaires. Les informations et évaluations contenues ne représentent en aucun cas des conseils de placement. Les informations complètes sur le/les fonds figurent dans le prospectus de vente, le document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que dans le règlement de gestion ou les conditions contractuelles, complétés par le dernier rapport annuel respectif et le rapport semestriel respectif, s'il existe un tel rapport semestriel plus récent que le dernier rapport annuel. Ces documents représentent l'unique base obligatoire pour une vente. **Vous recevrez les documents cités gratuitement auprès de la société de gestion Flossbach von Storch Invest S.A, de la banque de dépôt, des banques domiciliaires et des centres d'informations nationaux respectifs dans les langues suivantes: prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur en allemand, anglais, français et néerlandais; rapport semestriel et rapport annuel en allemand et anglais. En outre, il est possible de se procurer les documents gratuitement auprès du service financier belge CACEIS Belgique (Avenue du Port, 86C Bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique, Registrar.be@caceis.com) ou sur le site www.fvsinvest.lu. Vous pouvez consulter à tout moment les documents susmentionnés en français via www.fvsinvest.lu. Pour le résumé des droits des investisseurs avec de plus amples informations sur les litiges, veuillez vous référer au document "Supplementary Information Sheet for Investor Information" en français à l'adresse <https://www.fvsinvest.lu/droits-investisseurs>. La société de gestion peut procéder à tout ajustement spécifique au pays de l'autorisation de commercialisation, y compris la révocation de l'autorisation de commercialisation, en ce qui concerne ses fonds d'investissement.** Les informations contenues et les avis, exprimés dans le présent document, sont des évaluations de Flossbach von Storch au moment de la publication. Ils peuvent être modifiés à tout moment sans notification préalable. Les informations relatives à l'évolution des marchés reflètent l'avis et les futures attentes de Flossbach von Storch. Mais les évolutions effectives et les résultats peuvent fortement diverger des attentes. Toutes les informations ont été regroupées avec grand soin. La valeur de tout placement peut augmenter ou baisser et vous percevrez éventuellement moins d'argent que le montant investi. Pour la commercialisation de parts de fonds, Flossbach von Storch et/ou ses partenaires de commercialisation peuvent avoir droit au remboursement de frais, débités par la société de gestion/de placement de capitaux conformément au prospectus de vente respectif. Le régime fiscal dépend de la situation personnelle de l'investisseur et peut être soumis à des modifications. Veuillez consulter un expert fiscal concernant les dispositions fiscales en vigueur en Belgique. La société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. **Les parts émises de ce fonds ne doivent être proposées à la vente ou vendues que dans des systèmes juridiques où une telle offre ou une telle vente est autorisée. Ainsi, il est interdit de proposer à la vente ou de vendre les parts de ce fonds sur le territoire des États-Unis ou pour le compte de citoyens américains ou de personnes domiciliées aux États-Unis. Le présent document et les informations qu'il contient ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. La diffusion et publication du présent document ainsi que l'offre ou la vente des parts peuvent également être soumises à des restrictions dans d'autres systèmes juridiques. La dernière valeur nette d'inventaire (VNI) peut être consultée sur les sites Internet de la société respective de gestion/de placement de capitaux.** La valeur nette d'inventaire quotidienne est publiée dans www.fundinfo.com. Le KIID et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investissement.

© 2022 Flossbach von Storch. Tous droits réservés.



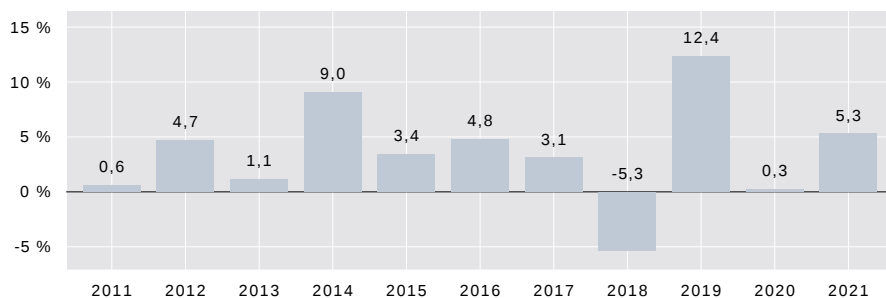
Flossbach von Storch - Foundation Defensive - RT

Compartiment du fonds d'investissement de droit luxembourgeois Flossbach von Storch (fonds commun de placement).

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de la politique d'investissement de Flossbach von Storch – Foundation Defensive (le « Compartiment ») consiste à réaliser une plus-value intéressante dans la devise du compartiment, en tenant compte du risque d'investissement et de principes en matière de durabilité. La stratégie d'investissement est définie sur la base de l'analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux. Les investissements sont sélectionnés selon des critères de maintien de la valeur (Value), du rapport opportunités/risques et de durabilité. Le Compartiment est géré activement. Le gestionnaire de fonds définit, contrôle régulièrement et, si nécessaire, réajuste la composition du portefeuille selon les critères définis dans la politique d'investissement. La performance du Compartiment n'est pas comparée à celle d'un indice de référence. Dans le cadre de ses décisions d'investissement concernant le Compartiment, le gestionnaire du fonds applique la politique de durabilité de la société de gestion et ses prescriptions énoncées conformément aux critères ESG relatifs aux instruments financiers durables tels que définis plus en détail à la section « Politique de durabilité » du prospectus. Le Compartiment investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, y compris des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats, d'autres produits structurés (par exemple, reverse convertibles, obligations à option, obligations convertibles), des fonds cibles, des dérivés, des liquidités et des dépôts à terme, pour autant que les conditions susmentionnées soient remplies, avec une quote-part d'actions ne dépassant pas (directement ou indirectement) 35 % du total des actifs nets du compartiment. 20 % maximum des actifs nets du Compartiment peuvent être investis indirectement dans des métaux précieux*. La part investie dans d'autres fonds, qui doivent eux-mêmes également respecter les règles de la politique de durabilité, ne doit pas dépasser 10 % des actifs du Compartiment. Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dont la valeur dépend des prix futurs d'autres actifs (« dérivés ») à des fins de couverture ou d'augmentation du capital. Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du fonds susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur.

PERFORMANCE ANNUELLE EN EUR (EN %)²



Fonds (simulé)

Source : Le dépositaire et SIX Financial Information, au: 31.12.21

EXPLICATION DE L'ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE

Explication de l'évolution de la performance: l'évolution de la performance tient compte de tous les frais occasionnés par le compartiment (par ex. les frais de gestion). Des frais supplémentaires peuvent être facturés individuellement au client (par ex. droits de garde, commissions et autres dépenses). Les frais de dépôt figurent dans la liste des prix et des prestations de votre banque. L'évolution historique de la performance n'est pas un indicateur fiable pour l'évolution future de la performance.

A noter: La taxation de l'investissement dépend de la situation personnelle de l'investisseur et n'est donc pas comprise dans la performance illustrée des données.

CATÉGORIE: MULTI ASSET
Informations au 31 décembre 2021

BE PUBLICITÉ | Page 1 de 4

DÉTAILS SUR LE COMPARTIMENT

ISIN	LU2243568461
Domiciliation du compartiment	Luxembourg
Classe de parts	RT
Devise du compartiment	EUR
Date d'émission	5 janvier 2021
Date de clôture de l'exercice	30 septembre
Utilisation des revenus	capitalisation
Autorisations de commercialisation	AT, BE, CH, DE, LI, LU
Durée du compartiment	illimitée
Taxe sur les opérations en bourse	non applicable, si les actions sont souscrites / rachetées via le marché primaire
Swing Pricing	ne s'applique pas
Type de fonds / forme juridique	UCITS / FCP
Patrimoine du fond	855,55 million EUR
Prix de rachat	105,29 EUR
Investissement initial	aucun
Investissement consécutif	aucun

Frais¹

Frais courants	ca. 1,66 % p.a.
dont entre autres frais de gestion	1,56 % p.a.
Rémunération liée à la performance	aucun
Commission de conversion	jusqu'à 3,00 % (en faveur du distributeur correspondant en fonction de la valeur de la part de l'action à acquérir)
Commission de souscription	jusqu'à 3,00 %

Société de placements

Flossbach von Storch Invest S.A.
2, rue Jean Monnet
2180 Luxembourg, Luxembourg
www.fvsiinvest.lu

Dépositaire

DZ PRIVATBANK S.A.
4, rue Thomas Edison, 1445 Strassen, Luxembourg

¹ Outre les frais de gestion, le compartiment est porteur de frais supplémentaires, comme par ex. des frais d'agents de transfert, des frais de transactions et différents autres frais. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les frais courants et uniques dans les informations importantes destinées aux investisseurs (KIID), le prospectus de vente et le dernier rapport annuel.

² Pour les années 2011 à 2020, la performance a été simulée sur base de la performance de la catégorie de parts SI (LU0323577766) du compartiment Flossbach von Storch Foundation Defensive. La catégorie de parts SI et la catégorie de parts RT ont la même politique d'investissement.



Flossbach von Storch - Foundation Defensive - RT

TOP 10 ALLOCATION SECTORIELLE (POCHE ACTIONS - EN %)

1. Technologies de l'information	16,57 %
2. ¹ Biens de consommation de base	15,72 %
3. Finance	14,05 %
4. Industrie	13,78 %
5. Soins de santé	11,22 %
6. Services de communication	9,15 %
7. Immobilier	7,40 %
8. Matériaux	6,20 %
9. ² Consommation discrétionnaire	5,91 %
	100,00 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 31.12.21

¹ Biens de consommation de base : Le secteur des biens de consommation de base comprend les entreprises dont les activités sont moins sensibles aux cycles économiques. Elle comprend les fabricants et les distributeurs de denrées alimentaires, de boissons et de tabac, ainsi que les producteurs de biens ménagers non durables et les produits personnels. Elle comprend également les entreprises de distribution de produits alimentaires et pharmaceutiques ainsi que les hypermarchés et les super centres de consommation.

² Consommation discrétionnaire : Le secteur de la consommation discrétionnaire comprend les entreprises qui ont tendance à être le plus sensible aux cycles économiques. Son secteur manufacturier comprend l'automobile, les produits ménagers durables les biens, les équipements de loisirs et les textiles et vêtements. Le segment des services comprend les hôtels, les restaurants et autres les installations de loisirs, la production et les services des médias, ainsi que le commerce de détail et les services aux consommateurs.

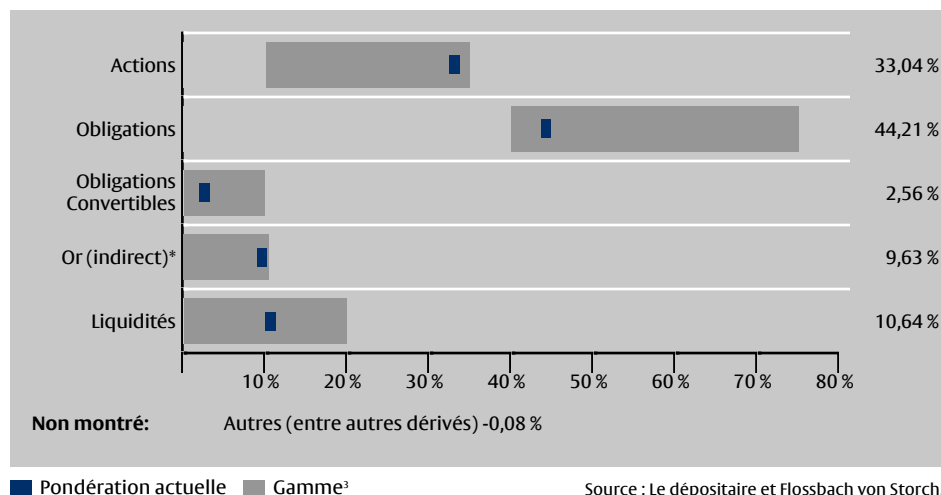
RÉPARTITION DE NOTATION FINANCIÈRE (SOLVABILITÉ) TITRES À REVENUS FIXES (EN%)*

AAA	45,56 %
AA	13,78 %
A	6,91 %
BBB	17,49 %
BB	11,33 %
NR	4,94 %
	100,01 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 31.12.21

* Toute information complémentaire concernant les notations des actifs sont disponibles auprès de la Société de gestion. Pour déterminer l'affectation à une notation, le gestionnaire utilise un tableau de notation simplifié. Les tendances (+/-) ne sont ici pas prises en compte. Aucune obligation convertible. La notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation (par ex. S&P, Moody's, etc.) certifient une bonne à très bonne solvabilité. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial. En général, ce rating s'étend de AAA jusqu'à D (selon la définition de S&P), où AAA correspond à une qualité de crédit maximale, D par contre à la plus mauvaise, qui pourrait être assimilée à un défaut de paiement. Néanmoins, certains titres n'ont pas de notation conférée par les agences de notation (NR). Pour ceux-ci, une notation interne sera établie. Celle-ci suit le même classement que les ratings externes (AAA à D). La société de gestion fait remarquer qu'elle ne se base pas exclusivement ou automatiquement sur des ratings externes dans le cadre de la gestion du fonds, mais procède toujours aussi à une évaluation propre du risque. Les titres sélectionnés seront soumis à une évaluation détaillée de leur qualité de crédit. Pour déterminer celle-ci les points suivants seront analysés : l'environnement des sociétés et le contexte du marché, la direction et la transparence, le succès opérationnel et financier ainsi que le bilan.

ALLOCATION ET MARGE DE FLUCTUATION DES ACTIFS (EN %)



³ Les largeurs de bande représentent en partie les limites d'investissement interne.

CATÉGORIE: MULTI ASSET
Informations au 31 décembre 2021

BE PUBLICITÉ | Page 2 de 4

GESTIONNAIRES DE FONDS



Elmar Peters

Avec Flossbach von Storch depuis 2010.



Stephan Scheeren

Avec Flossbach von Storch depuis 2008.

APPROCHE GÉNÉRALE DE LA DURABILITÉ FLOSSBACH VON STORCH

Flossbach von Storch agit avec une compréhension holistique de la durabilité et intègre fermement les facteurs ESG (environnement, social et gouvernance) dans son processus d'investissement exclusif. Le département interne de recherche examine minutieusement la qualité de chaque nouvelle idée d'investissement sur la base d'une analyse fondamentale de l'entreprise. Ce n'est que si une entreprise génère des rendements élevés et sûrs à long terme et qu'il n'y a pas de conflits ESG graves qu'une idée d'investissement devient un investissement potentiel. Dans ce contexte, une importance particulière est accordée à une gouvernance d'entreprise (G) à long terme et intégrée. Elle permet de tirer des conclusions sur le respect de l'ensemble des facteurs ESG. Les analystes ont par exemple accès aux données de recherche ESG de tiers (MSCI). Ces données sont intégrées dans le processus d'analyse interne. De plus amples détails sur la méthodologie de sélection sont disponibles dans la section "Politique de durabilité" du prospectus de vente.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la durabilité sur:

www.fvsinvest.lu/investissement-durable

CRITÈRES D'EXCLUSION SPÉCIFIQUES AUX COMPARTIMENTS

La politique d'investissement spécifique aux compartiments définit des critères d'exclusion qui complètent l'analyse interne. Ils reflètent un consensus de l'industrie des fonds conforme au marché cible. La liste des exclusions est basée sur les conditions suivantes.

- Armes prohibées (seuil de chiffre d'affaires > 0 %)
- Armement (seuil de chiffre d'affaires > 10 %)
- Production de tabac (seuil de chiffre d'affaires > 5 %)
- Production d'alcool (seuil de chiffre d'affaires > 5 %)
- Jeux de hasard (seuil de chiffre d'affaires > 5 %)
- Charbon (seuil de chiffre d'affaires > 30 %)
- Entreprises ayant commis des violations graves des principes du UN Global Compact (droits de l'homme, normes de travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption).
- On n'investit pas dans des obligations d'État dont les émetteurs sont classés comme "non libres" par Freedom House



Flossbach von Storch - Foundation Defensive - RT

OPPORTUNITÉS

- + Politique de placement flexible, sans contrainte d'indices de référence.
- + Large diversification des risques par des placements dans les différentes catégories (actions, obligations, obligations convertibles, métaux précieux [indirect]*, etc.). Exploiter le potentiel du marché grâce à un vaste éventail d'investissements.
- + Le compartiment peut acheter des actifs en devises. L'exposition en devises étrangères peut avoir un impact positif sur le rendement du portefeuille en cas de fluctuation du cours de change.
- + Potentiel supplémentaire de rendement grâce à l'éventuelle utilisation de produits dérivés.
- + Potentiel supplémentaire de rendements grâce à l'éventuelle utilisation de métaux précieux [indirect]* (par ex. sous forme d'or).

RISQUES

- Les cours des actions peuvent varier fortement en fonction des conditions de marché et il en va donc de même pour la valeur du compartiment. Les critères ESG des instruments financiers durables limitent partiellement la sélection des investissements cibles en catégorie et en nombre. Risques liés aux prix des marchés pour les obligations, en particulier en cas de hausse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux. Des pertes sont possibles. La large répartition et le vaste éventail de placements peuvent entraîner une participation limitée à une évolution positive de la valeur des différentes classes de placements. Pour les titres illiquides (limités sur le marché), on risque, en cas de vente d'actifs, de ne pas pouvoir procéder à la vente ou de subir de nettes décotes du titre.
- L'exposition aux devises étrangères entraîne des risques de change qui peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du compartiment.
- En cas d'utilisation de produits dérivés, la valeur du compartiment peut être influencée plus négativement que lors de l'achat de titres sans utilisation de produits dérivés. Cela peut augmenter les risques et la volatilité (terme exprimant, pour le rendement réel d'une valeur, l'amplitude relative des variations de cours d'un titre autour de sa valeur moyenne. La volatilité constitue un indicateur de risque: plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand) du compartiment.
- Les prix des métaux précieux* peuvent être soumis à de fortes fluctuations. Des pertes de cours sont possibles.

Vous trouverez des informations détaillées sur les risques dans le prospectus de vente et le KIID.

***Les moyens sont les suivants : Certificats Delta-1 sur métaux précieux (or, argent, platine), Closed End Funds sur métaux précieux notés en bourse (or, argent, platine). Les certificats Delta-1 sont des valeurs mobilières au sens de l'article 2 du règlement grand-ducal du 8 février 2008.**

Les risques suivants n'influencent pas directement ce classement, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le fonds:

Risque de crédit : Le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolubles, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.

Risque de liquidité : Le fonds peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.

Risque de contrepartie : Le fonds peut conclure différentes opérations avec des partenaires contractuels. Or, si une contrepartie devient insolvable, il se peut qu'elle n'acquiesse plus ses créances à l'égard du fonds ou qu'elle n'en acquiesse qu'une partie.

Risque lié au recours aux instruments dérivés : Le fonds peut utiliser des instruments dérivés aux fins mentionnées ci-dessus sous « Politique d'investissement ». Les opportunités accrues qui leur sont propres s'accompagnent de risques de pertes supérieurs. Une couverture contre les pertes au moyen d'instruments dérivés peut également diminuer les perspectives de bénéfices du fonds.

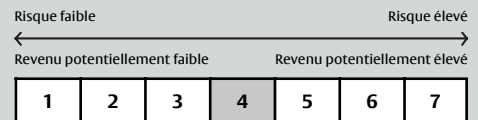
Risque opérationnel et risque de conservation : Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs de collaborateurs de la société d'investissement ou de tiers externes ou des dommages découlant d'événements externes tels que des catastrophes naturelles. La conservation des actifs, notamment à l'étranger, peut s'accompagner d'un risque de pertes résultant de l'insolvabilité, d'enfreintes au devoir de diligence ou du comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

HORIZON DE PLACEMENT

PRUDENT:

Ce fonds s'adresse aux investisseurs prudents. Du fait de la composition de son actif net, il présente un risque global modéré, associé à un potentiel de performance à l'avenant. Les risques peuvent notamment être liés au change, à la solvabilité, aux cours du marché ou découler des fluctuations des taux du marché.

PROFIL DE RISQUE/RENDEMENT



Les données historiques utilisées aux fins du calcul de l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque/rendement futur de la catégorie de parts. Le classement concerné peut faire l'objet de modifications et donc changer au fil du temps. Même la catégorie la plus faible ne peut être assimilée à un investissement sans risque. Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés. Il peut arriver, lors du classement de la catégorie de parts dans une catégorie de risque, que tous les risques ne soient pas pris en compte en raison du modèle de calcul utilisé. Vous trouverez une présentation détaillée à la section « Informations relatives aux risques » du prospectus.

PRIX

Morningstar Rating™ total* : ★★★★★

* Morningstar Rating™ total : © (2022) Morningstar Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues : (1) sont protégées par le droit d'auteur pour Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenus ; (2) ne peuvent pas être reproduites ni diffusées ; et (3) leur exactitude, exhaustivité ou actualité n'est pas garantie. Morningstar et ses fournisseurs de contenus ne peuvent être tenus responsables en cas de dommages ou de pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Évaluations associées au mois précédent.

Pour plus d'information, visitez le site web <http://www.morningstar.be/be/help/methodology.aspx>

Le Morningstar Rating présenté ici se base sur un « Track Record Extension » (« Historique prolongé d'évolution de la valeur »). Cette prolongation de l'historique de l'évolution de la valeur implique l'opération d'un calcul rétrospectif. L'évolution de la valeur représentée remonte donc jusqu'à l'émission de ce compartiment. Cette évolution simulée de la valeur correspond à la méthodologie consignée dans le document Morningstar Extended Performance Methodologie. Vous trouverez davantage d'informations à l'adresse :

<http://www.morningstar.be/be/help/methodology.aspx>

30.11.21



Flossbach von Storch - Foundation Defensive - RT

INFORMATIONS CONCERNANT LA TAXATION EN BELGIQUE

Le compartiment a été constitué sous la forme d'un compartiment commun de placement (FCP) luxembourgeois, c'est-à-dire un patrimoine indivis dépourvu de personnalité juridique. Les investisseurs dans leur ensemble sont les propriétaires des actifs du compartiment. En vertu des règles de droit fiscal belge, les compartiments structurés sous la forme de FCP sont en principe considérés comme transparents. Par conséquent, les revenus taxables générés au niveau du compartiment sont censés être des revenus taxables pour les investisseurs personnes physiques dudit compartiment, lesquels doivent déclarer ces revenus dans leur déclaration annuelle à l'impôt des personnes physiques (taux d'imposition de 30 % applicable aux dividendes et intérêts). Cependant, bien que l'article 321bis du code belge de l'impôt sur les revenus oblige les fonds transparents à fournir à leurs investisseurs une ventilation des revenus générés par le compartiment, un arrêté royal d'exécution de cette mesure doit encore être publié afin de définir les règles et les formalités à accomplir concernant cette obligation de ventilation. Le compartiment étant un compartiment de capitalisation, aucune distribution de revenus n'aura lieu et par conséquent aucune perception de précompte mobilier belge. Dès lors que le patrimoine du compartiment investit au maximum 10 % dans des créances (obligations, etc.), aucun impôt à la source belge n'est exigible dans le cas de rachat des parts du patrimoine du compartiment. Dès lors que le compartiment investit pour plus de 10 % de son patrimoine en créances (obligations, etc.), les investisseurs personnes physiques belges seront soumises à taxation selon les règles de TIS belge (« taxable income per share » belge ou « Tis-bis ») lors du rachat ou de la vente des parts du compartiment ou lors de la liquidation dudit compartiment. Dans ce cas, les agents payeurs belges prélèveront un précompte mobilier belge de 30 %. Veuillez toutefois noter qu'en ce qui concerne les revenus qui ne tombent pas dans le champ d'application du régime du TIS belge (par exemple, les dividendes) les règles générales applicables aux FCP telles que décrites ci-dessus restent pleinement applicables. Vous trouverez des informations supplémentaires à l'adresse www.fvsinvest.lu.

INFORMATIONS JURIDIQUES

Le présent document est destiné entre autres à des fins publicitaires.

Les informations et évaluations contenues ne représentent en aucun cas des conseils de placement. Les informations complètes sur le/les fonds figurent dans le prospectus de vente, le document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que dans le règlement de gestion ou les conditions contractuelles, complétés par le dernier rapport annuel respectif et le rapport semestriel respectif, s'il existe un tel rapport semestriel plus récent que le dernier rapport annuel. Ces documents représentent l'unique base obligatoire pour une vente.

Vous recevrez les documents cités gratuitement auprès de la société de gestion Flossbach von Storch Invest S.A., de la banque de dépôt, des banques domiciliaires et des centres d'informations nationaux respectifs dans les langues suivantes: prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur en allemand, anglais, français et néerlandais; rapport semestriel et rapport annuel en allemand et anglais. En outre, il est possible de se procurer les documents gratuitement auprès du service financier belge CACEIS Belgique (Avenue du Port, 86C Bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique, Registrar.be@caceis.com) ou sur le site www.fvsinvest.lu. Vous pouvez consulter à tout moment les documents susmentionnés en français via www.fvsinvest.lu. Pour le résumé des droits des investisseurs avec de plus amples informations sur les litiges, veuillez vous référer au document "Supplementary Information Sheet for Investor Information" en français à l'adresse <https://www.fvsinvest.lu/droits-investisseurs>. La société de gestion peut procéder à tout ajustement spécifique au pays de l'autorisation de commercialisation, y compris la révocation de l'autorisation de commercialisation, en ce qui concerne ses fonds d'investissement.

Les informations contenues et les avis, exprimés dans le présent document, sont des évaluations de Flossbach von Storch au moment de la publication. Ils peuvent être modifiés à tout moment sans notification préalable. Les informations relatives à l'évolution des marchés reflètent l'avis et les futures attentes de Flossbach von Storch. Mais les évolutions effectives et les résultats peuvent fortement diverger des attentes. Toutes les informations ont été regroupées avec grand soin. La valeur de tout placement peut augmenter ou baisser et vous percevrez éventuellement moins d'argent que le montant investi. Pour la commercialisation de parts de fonds, Flossbach von Storch et/ou ses partenaires de commercialisation peuvent avoir droit au remboursement de frais, débités par la société de gestion/de placement de capitaux conformément au prospectus de vente respectif. Le régime fiscal dépend de la situation personnelle de l'investisseur et peut être soumis à des modifications. Veuillez consulter un expert fiscal concernant les dispositions fiscales en vigueur en Belgique. La société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Les parts émises de ce fonds ne doivent être proposées à la vente ou vendues que dans des systèmes juridiques où une telle offre ou une telle vente est autorisée. Ainsi, il est interdit de proposer à la vente ou de vendre les parts de ce fonds sur le territoire des États-Unis ou pour le compte de citoyens américains ou de personnes domiciliées aux États-Unis. Le présent document et les informations qu'il contient ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. La diffusion et publication du présent document ainsi que l'offre ou la vente des parts peuvent également être soumises à des restrictions dans d'autres systèmes juridiques. La dernière valeur nette d'inventaire (VNI) peut être consultée sur les sites Internet de la société respective de gestion/de placement de capitaux.

La valeur nette d'inventaire quotidienne est publiée dans www.fundinfo.com.

Le KIID et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investissement.

© 2022 Flossbach von Storch. Tous droits réservés.

CONTACTS POUR LES INVESTISSEURS

Service Financier

CACEIS Belgique
Avenue du Port 86C Bte 320, 1000 Brussels
Belgique
E-Mail: Registrar.be@caceis.com

Service de plainte externe

L'Ombudsman en conflits financiers (Ombudsfm)
North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8,
bte. 2, 1000
Bruxelles
Tél. : +322 545 77 70
Ombudsman@Ombudsfm.be
www.ombudsfm.be



Flossbach von Storch - Foundation Growth - RT

Compartiment du fonds d'investissement de droit luxembourgeois Flossbach von Storch (fonds commun de placement).

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de la politique d'investissement de Flossbach von Storch – Foundation Growth (le « Compartiment ») consiste à réaliser une plus-value intéressante dans la devise du compartiment, en tenant compte du risque d'investissement et de principes en matière de durabilité. La stratégie d'investissement est définie sur la base de l'analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux. Les investissements sont sélectionnés selon des critères de maintien de la valeur (Value), du rapport opportunités/risques et de durabilité. Le Compartiment est géré activement. Le gestionnaire de fonds définit, contrôle régulièrement et, si nécessaire, réajuste la composition du portefeuille selon les critères définis dans la politique d'investissement. La performance du Compartiment n'est pas comparée à celle d'un indice de référence. Dans le cadre de ses décisions d'investissement concernant le Compartiment, le gestionnaire du fonds applique la politique de durabilité de la société de gestion et ses prescriptions énoncées conformément aux critères ESG relatifs aux instruments financiers durables tels que définis plus en détail à la section « Politique de durabilité » du prospectus. Le Compartiment investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, y compris des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats, d'autres produits structurés (par exemple, reverse convertibles, obligations à option, obligations convertibles), des fonds cibles, des dérivés, des liquidités et des dépôts à terme, pour autant que les conditions susmentionnées soient remplies, avec une quote-part d'actions ne dépassant pas (directement ou indirectement) 75 % du total des actifs nets du compartiment. 20 % maximum des actifs nets du Compartiment peuvent être investis indirectement dans des métaux précieux*. La part investie dans d'autres fonds, qui doivent eux-mêmes également respecter les règles de la politique de durabilité, ne doit pas dépasser 10 % des actifs du Compartiment. Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dont la valeur dépend des prix futurs d'autres actifs (« dérivés ») à des fins de couverture ou d'augmentation du capital. Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du fonds susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur.

Conformément aux règlements en vigueur, il n'est pas possible d'indiquer les chiffres d'évolution de la valeur de ce compartiment, qui est actif depuis moins d'un an.

CATÉGORIE: MULTI ASSET
Informations au 31 décembre 2021

BE PUBLICITÉ | Page 1 de 4

DÉTAILS SUR LE COMPARTIMENT

ISIN	LU2243567653
Domiciliation du compartiment	Luxembourg
Classe de parts	RT
Devise du compartiment	EUR
Date d'émission	5 janvier 2021
Date de clôture de l'exercice	30 septembre
Utilisation des revenus	capitalisation
Autorisations de commercialisation	AT, BE, CH, DE, LI, LU
Durée du compartiment	illimitée
Taxe sur les opérations en bourse	non applicable, si les actions sont souscrites / rachetées via le marché primaire
Swing Pricing	ne s'applique pas
Type de fonds / forme juridique	UCITS / FCP
Patrimoine du fond	110,51 million EUR
Prix de rachat	114,00 EUR
Investissement initial	aucun
Investissement consécutif	aucun

Frais ¹

Frais courants	ca. 1,66 % p.a.
dont entre autres frais de gestion	1,56 % p.a.
Rémunération liée à la performance	aucun
Commission de conversion (en faveur du distributeur correspondant en fonction de la valeur de la part de l'action à acquérir)	jusqu'à 3,00 %
Commission de souscription	jusqu'à 5,00 %

Société de placements

Flossbach von Storch Invest S.A.
2, rue Jean Monnet
2180 Luxembourg, Luxembourg
www.fvsinvest.lu

Dépositaire

DZ PRIVATBANK S.A.
4, rue Thomas Edison, 1445 Strassen, Luxembourg

¹ Outre les frais de gestion, le compartiment est porteur de frais supplémentaires, comme par ex. des frais d'agents de transfert, des frais de transactions et différents autres frais. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les frais courants et uniques dans les informations importantes destinées aux investisseurs (KIID), le prospectus de vente et le dernier rapport annuel.



Flossbach von Storch - Foundation Growth - RT

TOP 10 ALLOCATION SECTORIELLE (POCHE ACTIONS - EN %)

1.	Technologies de l'information	16,76 %
2.	¹ Biens de consommation de base	15,96 %
3.	Finance	14,18 %
4.	Industrie	13,67 %
5.	Soins de santé	11,17 %
6.	Services de communication	9,10 %
7.	Immobilier	7,25 %
8.	Matériaux	6,19 %
9.	² Consommation discrétionnaire	5,72 %
		100,00 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 31.12.21

¹ Biens de consommation de base : Le secteur des biens de consommation de base comprend les entreprises dont les activités sont moins sensibles aux cycles économiques. Elle comprend les fabricants et les distributeurs de denrées alimentaires, de boissons et de tabac, ainsi que les producteurs de biens ménagers non durables et les produits personnels. Elle comprend également les entreprises de distribution de produits alimentaires et pharmaceutiques ainsi que les hypermarchés et les super centres de consommation.

² Consommation discrétionnaire : Le secteur de la consommation discrétionnaire comprend les entreprises qui ont tendance à être le plus sensible aux cycles économiques. Son secteur manufacturier comprend l'automobile, les produits ménagers durables les biens, les équipements de loisirs et les textiles et vêtements. Le segment des services comprend les hôtels, les restaurants et autres les installations de loisirs, la production et les services des médias, ainsi que le commerce de détail et les services aux consommateurs.

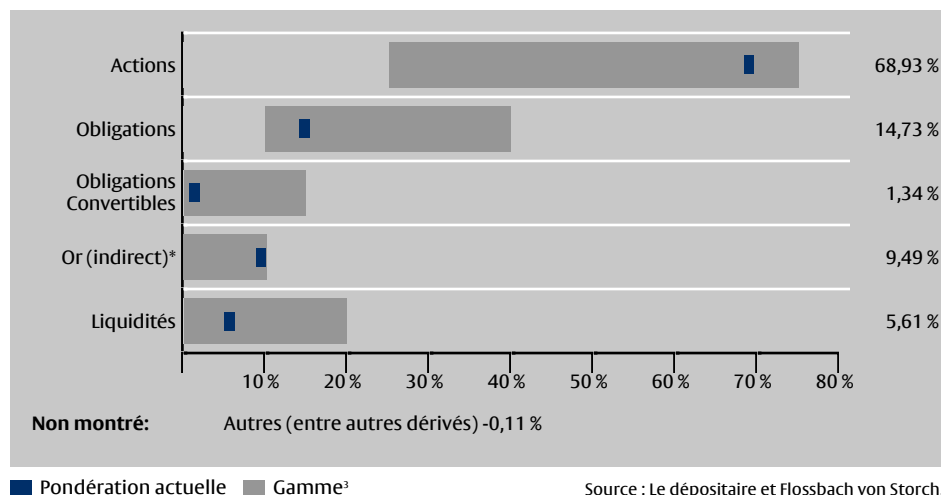
RÉPARTITION DE NOTATION FINANCIÈRE (SOLVABILITÉ) TITRES À REVENUS FIXES (EN%)*

AAA	40,46 %
AA	10,65 %
A	3,02 %
BBB	21,15 %
BB	21,33 %
NR	3,39 %
	100,00 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 31.12.21

* Toute information complémentaire concernant les notations des actifs sont disponibles auprès de la Société de gestion. Pour déterminer l'affectation à une notation, le gestionnaire utilise un tableau de notation simplifié. Les tendances (+/-) ne sont ici pas prises en compte. Aucune obligation convertible. La notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation (par ex. S&P, Moody's, etc.) certifient une bonne à très bonne solvabilité. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial. En général, ce rating s'étend de AAA jusqu'à D (selon la définition de S&P), où AAA correspond à une qualité de crédit maximale, D par contre à la plus mauvaise, qui pourrait être assimilée à un défaut de paiement. Néanmoins, certains titres n'ont pas de notation conférée par les agences de notation (NR). Pour ceux-ci, une notation interne sera établie. Celle-ci suit le même classement que les ratings externes (AAA à D). La société de gestion fait remarquer qu'elle ne se base pas exclusivement ou automatiquement sur des ratings externes dans le cadre de la gestion du fonds, mais procède toujours aussi à une évaluation propre du risque. Les titres sélectionnés seront soumis à une évaluation détaillée de leur qualité de crédit. Pour déterminer celle-ci les points suivants seront analysés : l'environnement des sociétés et le contexte du marché, la direction et la transparence, le succès opérationnel et financier ainsi que le bilan.

ALLOCATION ET MARGE DE FLUCTUATION DES ACTIFS (EN %)



³ Les largeurs de bande représentent en partie les limites d'investissement interne.

GESTIONNAIRES DE FONDS



Elmar Peters

Avec Flossbach von Storch depuis 2010.



Stephan Scheeren

Avec Flossbach von Storch depuis 2008.

APPROCHE GÉNÉRALE DE LA DURABILITÉ FLOSSBACH VON STORCH

Flossbach von Storch agit avec une compréhension holistique de la durabilité et intègre fermement les facteurs ESG (environnement, social et gouvernance) dans son processus d'investissement exclusif. Le département interne de recherche examine minutieusement la qualité de chaque nouvelle idée d'investissement sur la base d'une analyse fondamentale de l'entreprise. Ce n'est que si une entreprise génère des rendements élevés et sûrs à long terme et qu'il n'y a pas de conflits ESG graves qu'une idée d'investissement devient un investissement potentiel. Dans ce contexte, une importance particulière est accordée à une gouvernance d'entreprise (G) à long terme et intégrée. Elle permet de tirer des conclusions sur le respect de l'ensemble des facteurs ESG. Les analystes ont par exemple accès aux données de recherche ESG de tiers (MSCI). Ces données sont intégrées dans le processus d'analyse interne. De plus amples détails sur la méthodologie de sélection sont disponibles dans la section "Politique de durabilité" du prospectus de vente.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la durabilité sur:

www.fvsinvest.lu/investissement-durable

CRITÈRES D'EXCLUSION SPÉCIFIQUES AUX COMPARTIMENTS

La politique d'investissement spécifique aux compartiments définit des critères d'exclusion qui complètent l'analyse interne. Ils reflètent un consensus de l'industrie des fonds conforme au marché cible. La liste des exclusions est basée sur les conditions suivantes.

- Armes prohibées (seuil de chiffre d'affaires > 0 %)
- Armement (seuil de chiffre d'affaires > 10 %)
- Production de tabac (seuil de chiffre d'affaires > 5 %)
- Production d'alcool (seuil de chiffre d'affaires > 5 %)
- Jeux de hasard (seuil de chiffre d'affaires > 5 %)
- Charbon (seuil de chiffre d'affaires > 30 %)
- Entreprises ayant commis des violations graves des principes du UN Global Compact (droits de l'homme, normes de travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption).
- On n'investit pas dans des obligations d'État dont les émetteurs sont classés comme "non libres" par Freedom House



Flossbach von Storch - Foundation Growth - RT

OPPORTUNITÉS

- + Politique de placement flexible, sans contrainte d'indices de référence.
- + Large diversification des risques par des placements dans les différentes catégories (actions, obligations, obligations convertibles, métaux précieux [indirect]*, etc.). Exploiter le potentiel du marché grâce à un vaste éventail d'investissements.
- + Le compartiment peut acheter des actifs en devises. L'exposition en devises étrangères peut avoir un impact positif sur le rendement du portefeuille en cas de fluctuation du cours de change.
- + Potentiel supplémentaire de rendement grâce à l'éventuelle utilisation de produits dérivés.
- + Potentiel supplémentaire de rendements grâce à l'éventuelle utilisation de métaux précieux [indirect]* (par ex. sous forme d'or).

RISQUES

- Les cours des actions peuvent varier fortement en fonction des conditions de marché et il en va donc de même pour la valeur du compartiment. Les critères ESG des instruments financiers durables limitent partiellement la sélection des investissements cibles en catégorie et en nombre. Risques liés aux prix des marchés pour les obligations, en particulier en cas de hausse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux. Des pertes sont possibles. La large répartition et le vaste éventail de placements peuvent entraîner une participation limitée à une évolution positive de la valeur des différentes classes de placements. Pour les titres illiquides (limités sur le marché), on risque, en cas de vente d'actifs, de ne pas pouvoir procéder à la vente ou de subir de nettes décotes du titre.
- L'exposition aux devises étrangères entraîne des risques de change qui peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du compartiment.
- En cas d'utilisation de produits dérivés, la valeur du compartiment peut être influencée plus négativement que lors de l'achat de titres sans utilisation de produits dérivés. Cela peut augmenter les risques et la volatilité (terme exprimant, pour le rendement réel d'une valeur, l'amplitude relative des variations de cours d'un titre autour de sa valeur moyenne. La volatilité constitue un indicateur de risque: plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand) du compartiment.
- Les prix des métaux précieux* peuvent être soumis à de fortes fluctuations. Des pertes de cours sont possibles.

Vous trouverez des informations détaillées sur les risques dans le prospectus de vente et le KIID.

***Les moyens sont les suivants : Certificats Delta-1 sur métaux précieux (or, argent, platine), Closed End Funds sur métaux précieux notés en bourse (or, argent, platine). Les certificats Delta-1 sont des valeurs mobilières au sens de l'article 2 du règlement grand-ducal du 8 février 2008.**

Les risques suivants n'influencent pas directement ce classement, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le fonds:

Risque de crédit : Le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolvables, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.

Risque de liquidité : Le fonds peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.

Risque de contrepartie : Le fonds peut conclure différentes opérations avec des partenaires contractuels. Or, si une contrepartie devient insolvable, il se peut qu'elle n'acquitte plus ses créances à l'égard du fonds ou qu'elle n'en acquitte qu'une partie.

Risque lié au recours aux instruments dérivés : Le fonds peut utiliser des instruments dérivés aux fins mentionnées ci-dessus sous « Politique d'investissement ». Les opportunités accrues qui leur sont propres s'accompagnent de risques de pertes supérieurs. Une couverture contre les pertes au moyen d'instruments dérivés peut également diminuer les perspectives de bénéfices du fonds.

Risque opérationnel et risque de conservation : Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs de collaborateurs de la société d'investissement ou de tiers externes ou des dommages découlant d'événements externes tels que des catastrophes naturelles. La conservation des actifs, notamment à l'étranger, peut s'accompagner d'un risque de pertes résultant de l'insolvabilité, d'enfreintes au devoir de diligence ou du comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

HORIZON DE PLACEMENT

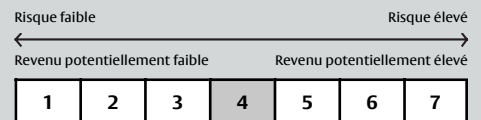
CROISSANCE:

Ce fonds s'adresse à des investisseurs recherchant avant tout la croissance. Du fait de la composition de son actif net, il présente un risque global élevé, associé à un potentiel de performance à l'avenant. Les risques peuvent notamment être liés au change, à la solvabilité, aux cours du marché ou découler des fluctuations des taux du marché.

PROFIL DE L'INVESTISSEUR:

Long terme: supérieur à 5 ans

PROFIL DE RISQUE/RENDEMENT



Les données historiques utilisées aux fins du calcul de l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque/rendement futur de la catégorie de parts. Le classement concerné peut faire l'objet de modifications et donc changer au fil du temps. Même la catégorie la plus faible ne peut être assimilée à un investissement sans risque. Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés. Il peut arriver, lors du classement de la catégorie de parts dans une catégorie de risque, que tous les risques ne soient pas pris en compte en raison du modèle de calcul utilisé. Vous trouverez une présentation détaillée à la section « Informations relatives aux risques » du prospectus.



Flossbach von Storch - Foundation Growth - RT

INFORMATIONS CONCERNANT LA TAXATION EN BELGIQUE

Le compartiment a été constitué sous la forme d'un compartiment commun de placement (FCP) luxembourgeois, c'est-à-dire un patrimoine indivis dépourvu de personnalité juridique. Les investisseurs dans leur ensemble sont les propriétaires des actifs du compartiment. En vertu des règles de droit fiscal belge, les compartiments structurés sous la forme de FCP sont en principe considérés comme transparents. Par conséquent, les revenus taxables générés au niveau du compartiment sont censés être des revenus taxables pour les investisseurs personnes physiques dudit compartiment, lesquels doivent déclarer ces revenus dans leur déclaration annuelle à l'impôt des personnes physiques (taux d'imposition de 30 % applicable aux dividendes et intérêts). Cependant, bien que l'article 321bis du code belge de l'impôt sur les revenus oblige les fonds transparents à fournir à leurs investisseurs une ventilation des revenus générés par le compartiment, un arrêté royal d'exécution de cette mesure doit encore être publié afin de définir les règles et les formalités à accomplir concernant cette obligation de ventilation. Le compartiment étant un compartiment de capitalisation, aucune distribution de revenus n'aura lieu et par conséquent aucune perception de précompte mobilier belge. Dès lors que le patrimoine du compartiment investit au maximum 10 % dans des créances (obligations, etc.), aucun impôt à la source belge n'est exigible dans le cas de rachat des parts du patrimoine du compartiment. Dès lors que le compartiment investit pour plus de 10 % de son patrimoine en créances (obligations, etc.), les investisseurs personnes physiques belges seront soumises à taxation selon les règles de TIS belge (« taxable income per share » belge ou « Tis-bis ») lors du rachat ou de la vente des parts du compartiment ou lors de la liquidation dudit compartiment. Dans ce cas, les agents payeurs belges prélèveront un précompte mobilier belge de 30 %. Veuillez toutefois noter qu'en ce qui concerne les revenus qui ne tombent pas dans le champ d'application du régime du TIS belge (par exemple, les dividendes) les règles générales applicables aux FCP telles que décrites ci-dessus restent pleinement applicables. Vous trouverez des informations supplémentaires à l'adresse www.fvsinvest.lu.

INFORMATIONS JURIDIQUES

Le présent document est destiné entre autres à des fins publicitaires.

Les informations et évaluations contenues ne représentent en aucun cas des conseils de placement. Les informations complètes sur le/les fonds figurent dans le prospectus de vente, le document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que dans le règlement de gestion ou les conditions contractuelles, complétés par le dernier rapport annuel respectif et le rapport semestriel respectif, s'il existe un tel rapport semestriel plus récent que le dernier rapport annuel. Ces documents représentent l'unique base obligatoire pour une vente.

Vous recevrez les documents cités gratuitement auprès de la société de gestion Flossbach von Storch Invest S.A., de la banque de dépôt, des banques domiciliaires et des centres d'informations nationaux respectifs dans les langues suivantes: prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur en allemand, anglais, français et néerlandais; rapport semestriel et rapport annuel en allemand et anglais. En outre, il est possible de se procurer les documents gratuitement auprès du service financier belge CACEIS Belgique (Avenue du Port, 86C Bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique, Registrar.be@caceis.com) ou sur le site www.fvsinvest.lu. Vous pouvez consulter à tout moment les documents susmentionnés en français via www.fvsinvest.lu. Pour le résumé des droits des investisseurs avec de plus amples informations sur les litiges, veuillez vous référer au document "Supplementary Information Sheet for Investor Information" en français à l'adresse <https://www.fvsinvest.lu/droits-investisseurs>. La société de gestion peut procéder à tout ajustement spécifique au pays de l'autorisation de commercialisation, y compris la révocation de l'autorisation de commercialisation, en ce qui concerne ses fonds d'investissement.

Les informations contenues et les avis, exprimés dans le présent document, sont des évaluations de Flossbach von Storch au moment de la publication. Ils peuvent être modifiés à tout moment sans notification préalable. Les informations relatives à l'évolution des marchés reflètent l'avis et les futures attentes de Flossbach von Storch. Mais les évolutions effectives et les résultats peuvent fortement diverger des attentes. Toutes les informations ont été regroupées avec grand soin. La valeur de tout placement peut augmenter ou baisser et vous percevrez éventuellement moins d'argent que le montant investi. Pour la commercialisation de parts de fonds, Flossbach von Storch et/ou ses partenaires de commercialisation peuvent avoir droit au remboursement de frais, débités par la société de gestion/de placement de capitaux conformément au prospectus de vente respectif. Le régime fiscal dépend de la situation personnelle de l'investisseur et peut être soumis à des modifications. Veuillez consulter un expert fiscal concernant les dispositions fiscales en vigueur en Belgique. La société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Les parts émises de ce fonds ne doivent être proposées à la vente ou vendues que dans des systèmes juridiques où une telle offre ou une telle vente est autorisée. Ainsi, il est interdit de proposer à la vente ou de vendre les parts de ce fonds sur le territoire des États-Unis ou pour le compte de citoyens américains ou de personnes domiciliées aux États-Unis. Le présent document et les informations qu'il contient ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. La diffusion et publication du présent document ainsi que l'offre ou la vente des parts peuvent également être soumises à des restrictions dans d'autres systèmes juridiques. La dernière valeur nette d'inventaire (VNI) peut être consultée sur les sites Internet de la société respective de gestion/de placement de capitaux.

La valeur nette d'inventaire quotidienne est publiée dans www.fundinfo.com.

Le KIID et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investissement.

© 2022 Flossbach von Storch. Tous droits réservés.

CONTACTS POUR LES INVESTISSEURS

Service Financier

CACEIS Belgique
Avenue du Port 86C Bte 320, 1000 Brussels
Belgique
E-Mail: Registrar.be@caceis.com

Service de plainte externe

L'Ombudsman en conflits financiers (Ombudsfm)
North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8,
bte. 2, 1000
Bruxelles
Tél. : +322 545 77 70
Ombudsman@Ombudsfm.be
www.ombudsfm.be



Flossbach von Storch